



AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

N°16

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération

Message en vue de l'adoption du budget 2011 de l'Agglomération

Séance du Conseil d'agglomération du 7 octobre 2010

Sommaire

I. Généralités	1
1. Contributions financières des communes	1
2. Salaires et retenues sociales	1
3. Frais de formation	1
II. Budget de fonctionnement 2011 : commentaires	2
0. Administration.....	2
010. Conseil d'agglomération	2
011. Comité d'agglomération.....	2
020. Administration générale	2
3. Culture.....	2
6. Transports.....	3
1. Administration du domaine de la mobilité.....	3
2. Coûts d'exploitation des transports publics	3
7 Aménagement.....	5
8. Economie.....	5
830. Promotion touristique	5
840. Promotion économique	6
9. Finances.....	6
991. Participation des communes membres	6
999. Autres postes	6
III. Budget d'investissements 2011 : commentaires	6
6. Transports.....	6
7. Aménagement.....	7
IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération	7

Annexes :

- Annexe 1 : Budget 2011 de l'Agglomération (budget de fonctionnement et budget d'investissements) ;
- Annexe 2 : Tableau récapitulatif des coûts par domaine et par commune ;
- Annexe 3 : Projet d'arrêté sur le budget de fonctionnement ;
- Annexe 4 : Projet d'arrêté sur le budget d'investissements.

(du 26 août 2010)

16 - 2008-2011 : Message en vue de l'adoption du budget 2011 de l'Agglomération de Fribourg

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le Comité d'agglomération (ci-après Comité) a l'honneur de vous soumettre le budget de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2011. Le présent message avec ses annexes ont été validés par le Comité le 26 août 2010 et transmis pour examen à la Commission financière du Conseil d'agglomération.

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération se présente comme suit :

Total des charges :	CHF 25'052'142.-
Total des produits :	CHF 25'052'142.-

1. Contributions financières des communes

Conformément à la Loi du 19 septembre 1995 sur les Agglomération (LAgg) Art.31, al.2, qui impose que « *le budget et les comptes de l'agglomération distinguent les charges et les produits de chaque tâche et de chaque service* », le budget 2011 présente les contributions financières des communes au fonctionnement de l'Agglomération par domaine d'activités. Un tableau récapitulatif des coûts à la charge des communes selon les domaines d'activités figure en annexe 2 de ce message.

2. Salaires et retenues sociales

La projection des salaires à verser aux collaborateurs de l'Agglomération se base sur l'hypothèse d'une progression d'un échelon. Demeure réservée l'indexation selon la direction cantonale (novembre 2010).

Les retenues sociales sur les salaires de l'ensemble des collaborateurs de l'administration générale figurent en recettes au sein des rubriques de chaque domaine d'activité, alors que le budget 2010 les présentait agrégées au sein de la rubrique 020 (administration générale).

3. Frais de formation

Dans le cadre du budget 2010, les frais de formation étaient globalement inscrits dans la rubrique de l'administration générale. Pour 2011, le Comité propose de spécifier dicastère par

dicastère les frais de formation prévus, à hauteur de CHF 2'000.- par personne. Chaque collaborateur pourra alors en bénéficier sous réserve du respect des critères de l'article 34 du Règlement du personnel de l'Agglomération de Fribourg, adopté par le Conseil d'agglomération lors de sa séance du 20 mai 2010.

II. Budget de fonctionnement 2011 : commentaires

0. Administration

Le total des charges s'élève à CHF 753'807.-.

010. Conseil d'agglomération

Le nombre des séances du Conseil d'agglomération, ainsi que de la Commission financière, de la Commission d'aménagement, de mobilité et d'environnement, et du Bureau du Conseil, a été estimé à 4 pour l'année.

011. Comité d'agglomération

011.300.00 :

Le même montant a été reconduit. Une réserve est comprise dans cette rubrique pour des vacances éventuelles

020. Administration générale

020.301.00

Dès le 1^{er} janvier 2011, la dotation en personnel administratif sera la suivante :

- 1 EPT pour le poste de direction administrative ;
- 1.5 EPT pour le secrétariat administratif ;
- 0.65 EPT pour la comptabilité.

020.318.90

Le Comité prévoit un montant de CHF 13'000.- pour des prestations de tiers. Ce montant peut servir pour des mandats de communication, des études particulières, des audits, des avis de droit.

3. Culture

Le total des charges s'élève à CHF 1'784'000.-.

300.352.00

Selon la convention du 26 novembre 2009 passée entre l'Agglomération de Fribourg et la commune de Fribourg, un montant forfaitaire de CHF 90'000.- couvre cette prestation pour l'année 2011.

300.365.10, 300.365.20 et 300.365.30

Le Comité propose au Conseil un montant total de CHF 1'690'000.- destiné au soutien des activités culturelles régionales. Ce montant se décline en subventions pluriannuelles et en subventions annuelles et extraordinaires.

La rubrique 300.365.10 concerne les subventions pluriannuelles à verser selon conventions signées par le Comité d'Agglomération le 16 décembre 2009.

La rubrique 300.365.20 inclut principalement un montant de CHF 545'000.- pour les subventions annuelles et extraordinaires octroyées aux acteurs de la culture. Ce montant est en

légère augmentation par rapport à l'année 2010. Il doit permettre de mieux satisfaire des demandes de subventions émanant d'acteurs culturels. Un montant de CHF 35'000.- est prévu pour le financement des programmes d'accès à la culture KulturLegi (www.carteculture.ch), mené en collaboration avec Caritas.

La rubrique 300.365.30 porte sur la contribution des communes non-membres qui soutiennent à bien plaisir la promotion des activités culturelles de l'Agglomération. Compte tenu des apports financiers de ces communes en 2010, ce montant a été estimé à CHF 15'000.- pour 2011.

6. Transports

Le total des charges s'élève à CHF 21'377'549.-.

Le Comité rappelle au Conseil que les Statuts de l'Agglomération ont arrêté pour cette rubrique deux clés de répartition différentes : l'article 36, qui fait l'objet d'une modification statutaire et l'article 47 qui règle la façon dont les communes membres se répartissent les charges d'exploitation des transports publics.

1. Administration du domaine de la mobilité

650.301.00

Le Comité a décidé, en date du 17 juin 2010, d'engager un-e collaborateur-trice scientifique à 100% pour la mobilité. Cette personne, de formation en ingénierie des transports, sera chargée de concrétiser la politique de la mobilité décidée par le Comité. Elle analysera notamment l'offre annuelle faite par les TPF en matière de transports publics. Elle sera également responsable de l'élaboration du plan directeur de l'Agglomération de 2^{ème} génération pour sa partie mobilité ainsi que du suivi du plan et du projet d'agglomération en vigueur. Elle aura aussi pour tâche d'analyser et de suivre les demandes de subventions communales en matière de mobilité.

650.318.10

Le Comité prévoit sous cette rubrique un montant de CHF 50'000.-- pour des études portant sur un objet particulier. Il peut s'agir par exemple de l'attribution d'un mandat externe pour une étude sur la création d'une zone de rencontre ou sur la sécurité des piétons et des cyclistes.

650.364.10 et 650.434.00

Conformément à la convention passée avec la Communauté tarifaire intégrale fribourgeoise (ci-après CTIFR), le Comité propose, sur la base du décompte des recettes des P+R provenant de la vente de tickets journaliers et des abonnements mensuels et annuels au 1^{er} semestre 2010, d'inscrire un montant de CHF 7'000.-- en charges et CHF 25'000.-- en recettes. Les recettes de CHF 7'000.-- liées aux ventes des tickets journaliers sont reversées à Frimobil. En revanche, les ventes des abonnements mensuels et annuels sont conservées par l'Agglomération et doivent servir au développement du réseau P+R sur son territoire.

2. Coûts d'exploitation des transports publics

650.364.00

Le Comité propose au Conseil d'inscrire au budget le montant de CHF 21 millions pour les prestations fournies par les TPF. Le Comité informe le Conseil qu'il entend, dès la signature du contrat-cadre, appliquer rapidement une tarification du prix au km en fonction des indicateurs utilisés par l'Office fédéral des transports.

Ainsi, ces indicateurs faciliteront, dès la remise de l'offre 2012 en mars 2011, le calcul des prestations de transport public, et ce, tant pour les communes membres de l'Agglomération que pour celles situées hors de son périmètre. Cela permettra ainsi au Comité d'optimiser l'utilisation de ses ressources financières et d'élaborer dans les meilleurs délais son budget.

Pour 2011, le montant de CHF 21 millions constitue une enveloppe financière dont dispose le Comité pour l'achat des prestations de transport public. L'offre 2011, dont la 1^{ère} version a été transmise au Comité en date du 18 mars 2010, a comme référence l'offre 2010 révisée de CHF 20'170'000.--, acceptée par le Comité en janvier 2010.

La différence, entre ces deux montants, de CHF 830'000.-- est destinée à l'optimisation du réseau, notamment à l'amélioration de la cadence de certaines lignes.

En janvier 2010, le Comité a ainsi abordé les dix communes membres pour connaître leurs souhaits en matière d'optimisation du réseau des transports public. Ces demandes ont fait l'objet d'analyses et d'une synthèse par le DAEM. Cette synthèse a ensuite été transmise aux TPF en vue d'une séance de travail du 21 mai 2010. Le 2 août 2010, les TPF ont fait part de leurs remarques sur ces demandes. Depuis, le DAEM, les TPF ainsi que le STE travaillent pour définir l'état des prestations en transport public pour l'année 2011 et leur coût.

En 2010, le montant de l'indemnité de l'Agglomération payé à la CTIFR était de CHF 593'900.--. Cette indemnité correspond à la diminution des ventes des tickets résultant de l'introduction de Frimobil. Le Comité informe le Conseil que, au vu de l'augmentation générale des tarifs des titres de transports annoncée pour le changement de l'horaire CFF en décembre 2010, il s'attend à une augmentation sensible des recettes et par conséquent à une baisse du montant de cette indemnité.

650.364.05

Cette rubrique correspond aux CHF 9'000.-- que l'Agglomération paie annuellement à la société « Nachtgesellschaft AG » pour le bus de nuit M17 (Moonliner) reliant 2 fois par nuit, les nuits de vendredi à samedi et de samedi à dimanche, Fribourg et Berne.

650.461.00

Le Comité informe le Conseil, qu'il fera, comme en 2010¹, une demande de subvention au Canton d'un montant CHF 45'000.-- pour soutenir les frais d'études de mobilité en lien avec la révision du Plan directeur d'agglomération.

650.461.10

Le Comité rappelle que, conformément à la loi sur les transports du 20 septembre 1994, les communes membres d'une communauté régionale, ici les communes de l'Agglomération, financent à raison de 40% l'exploitation des lignes de transport public tandis que la part maximale de l'Etat est de 60%².

En l'état, le Comité a estimé le montant de la subvention à CHF 11'970'000.--, ce qui correspond à une participation de l'Etat de 57% du montant total des prestations de transport fournies par les TPF.

650.465.00

Le Comité informe le Conseil qu'il entend là prochainement développer des réflexions à l'échelle de l'Agglomération sur la problématique des centres commerciaux et de leur participation financière aux coûts des transports publics.

650.490.10

A la demande du Conseil, ce poste comptabilise les rubriques 992.452.10, 992.452.24, 992.452.25 du budget 2010³.

Il concerne les participations financières des communes non membres de l'Agglomération aux prestations de transport public. En mars 2010, le Comité a invité les délégations des communes de Grolley, St.Ursen et Tafers pour une séance d'information sur la reconduction

¹ Cf. Courrier du 25 mars 2010 adressé au Service des transports et de l'énergie du canton, demandant une aide financière de CHF 45'000.-- dans le cadre de la procédure des mandats d'étude parallèles.

² Cf. Article 41b de la loi sur les transports.

³ Le Comité invite les membres du Conseil à consulter le Message n°19 pour une explication complète de la méthode de travail appliquée

des contrats de prestations liant lesdites communes avec l'Agglomération. Ainsi pour 2011, les communes Grolley, St. Ursen et Tafers verseront respectivement CHF 12'024.--, CHF 56'237.-- et CHF 92'607.-- pour leurs prestations de transport. Le montant forfaitaire de 5% des coûts de prestations fournies a été arrêté pour les frais administratifs.

Communes	1. Administration du domaine de la mobilité (<i>clé agglo</i>)	2. Coûts d'exploitation des transports publics (<i>clé mobilité</i>)	TOTAL
Avry	6'481	110'559	117'040
Belfaux	9'362	62'830	72'193
Corminboeuf	8'287	115'957	124'244
Düdingen	27'742	202'970	230'712
Fribourg	131'804	5'755'721	5'887'525
Givisiez	11'388	291'847	303'235
Granges-Paccot	9'192	292'025	301'217
Marly	28'689	456'633	485'323
Matran	5'661	82'110	87'772
Villars-sur-Glâne	41'505	1'387'479	1'428'984
Total communes membres	280'112	8'758'132	9'038'244
Grolley	601	11'423	12'024
St. Ursen	2'812	53'425	56'237
Tafers	4'630	87'977	92'607
Total communes non-membres	8'043	152'825	160'868
Total des communes	288'155	8'910'957	9'199'112

7 Aménagement

Le total des charges brutes pour l'aménagement s'élève à CHF 189'859.-.

8. Economie

830. Promotion touristique

830.365.01

La subvention annuelle requise pour l'exécution du contrat de prestations avec Fribourg Tourisme et Région s'élève à CHF 590'000.-⁴. Ce contrat de prestations est valable jusqu'au 31 décembre 2011.

⁴ Cf. Message N°3 du Comité d'agglomération.

840. Promotion économique

Le total des charges s'élève à CHF 161'428.-.

840.465.00

La Ville de Fribourg verse à l'Agglomération un montant correspondant à ses propres besoins en matière de promotion économique. Cette contribution prend la forme d'un préciput se montant à 25% du budget total du domaine, et se montant à CHF 36'337.-.

9. Finances

991. Participation des communes membres

Sans tenir compte du financement des transports publics, la participation totale des communes membres au budget de fonctionnement 2011 de l'Agglomération se monte à CHF 3'654'680.95.

Dans sa séance du 23 mars 2010, le Conseil d'Etat a fixé l'entrée en vigueur de la loi du 16 novembre 2009 sur la péréquation financière intercommunale (LPFI) au 1^{er} janvier 2011. L'Agglomération est amenée à adapter sa clé de répartition au plus tard au 31 décembre 2012. Le Comité a décidé de modifier l'art.36 des statuts en ne retenant que le seul critère de la population légale⁵.

999. Autres postes

999.330.00, 999.330.10, 999.330.20 et 999.330.30

Conformément aux dispositions de la Loi sur les Communes du 25 septembre 1980 et à son règlement d'exécution du 28 décembre 1981, un amortissement de 15% est appliqué.

III. Budget d'investissements 2011 : commentaires

6. Transports

Le total des investissements est évalué par le Comité à CHF 1'550'000.--

650.509.00

Le Comité propose d'inscrire un montant de CHF 75'000.- pour les frais d'étude liés à la révision du Plan directeur d'agglomération. Le montant de CHF 25'000.- qui résulte du budget d'investissements 2010 est reporté au crédit voté en 2010. Il en va de même pour le poste 790.509.00.

650.509.01

Le Comité propose d'inscrire le montant de CHF 200'000.-- pour financer les frais d'études et de planification inscrits dans le projet d'agglomération de 1^{ère} génération (il s'agit par exemple de mesures d'amélioration du réseau cyclable et piéton, de mesures d'amélioration des conditions de circulation des bus, ou encore l'élaboration d'un concept de stationnement pour l'ensemble des communes membres de l'Agglomération).

650.509.03

Le Comité informe le Conseil qu'il entend étendre le réseau Velopass dans plusieurs communes membres, à hauteur d'un montant de CHF 400'000.-.

⁵ Cf. Message N°17 du Comité d'agglomération.

650.509.04

Le montant de CHF 400'000.-- correspond aux provisions pour des demandes de subventions concernant des projets de mobilité présentés.

7. Aménagement

Le total des investissements pour la partie aménagement est évalué par le Comité à CHF 600'000.--

790.509.01

Le Comité inscrit le montant de CHF 200'000.-- pour financer les frais d'études et de planification inscrits dans le plan directeur en vigueur.

790.509.04

Au même titre que pour la mobilité, le Comité inscrit un montant de CHF 300'000.-- pour répondre aux demandes de subventions en matière d'aménagement répondant aux critères de la Directive mobilité, aménagement et environnement, dont la partie aménagement est actuellement en cours d'élaboration.

IV. Proposition à l'attention du Conseil d'agglomération

Le Comité d'agglomération propose au Conseil d'adopter les budgets de fonctionnement et d'investissements de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2011 selon les projets d'arrêté annexés.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.

AU NOM DU COMITE D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :



René Schneuwly

La Directrice administrative :



Corinne Margalhan-Ferrat

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009		
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	
FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG						
Recapitulation du budget de fonctionnement		Recapitulation der Laufenden Rechnung						
	Total Charges	25'052'142		24'413'178		20'828'273		
	Total Recettes	25'052'142		24'413'178		21'404'908		
	Saldo	0		0		-576'635		
0. ADMINISTRATION		VERWALTUNG						
	Charges	753'807		672'418		504'811		
	Produits	753'807		65'669		56'460		
	Saldo	0		606'749		448'351		
3. CULTURE ET LOISIRS		KULTUR UND FREIZEIT						
	Charges	1'784'000		1'723'900		0		
	Produits	1'784'000		50'000		0		
	Saldo	0		1'673'900		0		
6. TRANSPORTS		VERKEHR						
	Charges	21'377'549		20'272'000		20'201'413		
	Produits	21'377'549		12'217'000		20'267'530		
	Saldo	0		8'055'000		-66'116		
7. AMÉNAGEMENT		RAUMORDNUNG						
	Charges	189'859		210'000		82'957		
	Produits	189'859		2'000		0		
	Saldo	0		208'000		82'957		

Annexe 1: Budget 2011 de l'Agglomération

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
ÉCONOMIE							
VOLKSWIRTSCHAFT							
8.	Charges		751'428	780'000		38'590	
	Produits		751'428		45'862		38'590
	Solde		0		734'138		0
FINANCES							
FINANZEN							
9.	Charges		195'499	754'860		502	
	Produits		195'499		12'032'647		1'042'328
	Solde		0		-11'277'787		-1'041'826

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
0. ADMINISTRATION							
VERWALTUNG							
		Total Aufwand	753'807	672'418	504'811		
		Total Ertrag	753'807	65'669		56'460	
		Total	0	606'749		448'351	
010. Conseil d'agglomération, Commission financière							
Agglomerationsrat, Finanzkommission							
010.300.00	Traitement et jetons du conseil d'agglomération		11'900				
				14'300	6'050		
010.300.10	Jetons et frais de la commission financière		1'800				
010.300.20	Jetons et frais de la CAME		2'200	2'700	2'250		
010.303.00	Coûts aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.		0	2'057	1'650		
010.310.00	Jetons et frais du Bureau du Conseil		2'400				
010.310.20	Frais de publications et annonces		5'000				
010.317.00	Dédommagements (déplacements, représentations)		0				
010.318.00	Frais de port		4'000				
010.318.01	Honoraires de l'organe de révision		4'200	4'200	8'519		
010.318.90	Prestations de tiers		2'000		150		
	Total		33'500	23'257	19'919		0
011. Comité d'agglomération							
Agglomerationsvorstand							
011.300.00	Traitement et jetons du comité d'agglomération		61'500	61'500	71'960		
011.303.00	Coûts aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.		10'700	7'442	8'707		
011.310.00	Fournitures de bureau		0				
011.310.20	Frais de publications et annonces		5'000				
011.317.00	Dédommagements (déplacements, représentations)		2'500	10'000	2'458		
011.318.00	Frais de ports		0				
	Total		79'700	78'942	83'126		0

FONCTIONNEMENT		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
Administration générale		Allgemeine Verwaltung					
020.							
020.301.00	Traitement du personnel administratif	327000		220000		223087	
020.301.01	Allocations familiales/employeurs	1800		5400		750	
020.301.10	Personnel auxiliaire					34520	
020.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	47733		57856		6838	
020.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	51814		45302		4238	
020.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	11278		18981		2421	
020.309.00	Frais de formation	8000		10000			
020.310.00	Fournitures de bureau	10000		10000		8519	
020.310.20	Frais de publications et annonces	10000		10000		20436	
020.311.00	Matériel de bureau	3000		10000		0	
020.312.00	Electricité	1400		10000		699	
020.315.00	Entretien des machines et mobilier de bureau	3000		1000		2343	
020.315.01	Contrat d'entretien de surface administrative	7102					
020.316.00	Frais de location	52680		52680		44367	
020.317.00	Frais de réceptions et délégations	10000		10000		5336	
020.318.00	Assurances diverses, RC, mobilier, etc.	1000		1000		313	
020.318.10	Frais administratifs (ports, téléphones, etc.)	14000		10000		8140	
020.318.20	Emoluments de chancellerie	3000		3000		145	
020.318.40	Contribution pour les droits d'auteurs						
020.318.50	Frais internet	10000		10000		18329	
020.318.60	Traductions	30000		30000		19092	
020.318.90	Prestations de tiers	13000		50000		2195	
020.319.00	Cotisations aux associations	5000		5000			
020.390.00	Imputations internes des amortissements	19800					
020.431.00	Emoluments administratifs		500		500		
020.436.00	Remboursements de tiers et d'assurances						56460
020.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		19389		28928		
020.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		19739		24281		
020.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)		3833		11960		
020.490.00	Imputations internes participation des communes membres		710345				
	Total	640607	753807	570219	65669	401767	56460

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
3. CULTURE ET LOISIRS							
KULTUR UND FREIZEIT							
	Total Charges	1784'000	1784'000	1723'900			0
	Total Produits		1784'000		50'000		0
	Total		0		1'673'900		0
300. Culture							
	Jetons et frais de la commission culturelle		4'000	3'900			
	Traitement du personnel						
	Allocations familiales/employeurs						
	Personnel auxiliaire						
	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.						
	Cotisations aux caisses de prévoyance						
	Cotisations aux assurances maladie-accident						
	Traductions						
	Participation conventionnelle ville de Fribourg		90'000	60'000			
	Subventions pluriannuelles		1'095'000	1'200'000			
	Subventions annuelles et extraordinaires		580'000	410'000			
	Subventions supplémentaires communes non-membres		15'000	50'000			
	Participation des communes non-membres				50'000		
	participation des communes membres						
	participation des communes non-membres						
	Total	1784'000	1784'000	1723'900	50'000		0

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
TRANSPORTS							
VERKEHR							
Total Charges		21'377'549	21'377'549	20'272'000	20'201'413		
Total Produits					12'217'000		20'267'530
Total			0		8'055'000		-66'116
Mobilité							
650.300.00	Jetons et frais de la commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM)						
650.301.00	Traitement du personnel	135'000		45'000	15'930		
650.301.01	Allocations familiales/employeurs						
650.301.10	Personnel auxiliaire						
650.303.00	Contributions aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	19'857			1'106		
650.304.00	Contributions aux caisses de prévoyance	23'033			2'601		
650.305.00	Contributions aux assurances maladie-accident	4'460			488		
650.309.00	Frais de formation	2'000					
650.317.00	Dédommagements (déplacements, représentations)				332		
650.318.00	Traductions	2'000					
650.318.10	Honoraires et frais d'études	50'000		100'000	47'375		
650.318.90	Prestations de tiers				2'066		
650.364.00	Contrat de prestations au concessionnaire (TPF)	21'000'000		20'120'000	10'003'419		
650.364.05	Contrat de prestations au concessionnaire (Moonliner)	9'000					
650.364.10	Convention avec CTIFR (P+R)	7'000		7'000			
650.390.00	Imputations internes des amortissements	125'199					
650.431.00	Emoluments pour préavis						
650.434.00	Taxes utilisation P+R		25'000		25'000		13'548
650.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		8'078				
650.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		8'774				
650.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)		1'585				
650.461.00	Subventions cantonales pour frais d'études (pour 2011)		45'000				
650.461.10	Subventions cantonales		11'970'000				5'756'179
650.465.00	Participations reçues de tiers		120'000		120'000		
650.490.00	participations de communes membres		9'038'244				42'302'19
650.490.10	participations de communes non-membres		160'868				73'371
Exercice CUTAF 1er semestre 2009					10'128'097		10'194'213
Total		21'377'549	21'377'549	20'272'000	20'201'413		20'267'530

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
7. AMÉNAGEMENT							
RAUMORDNUNG							
	Total Charges	189'859		210'000		82'957	
	Total Produits	189'859	2'000		2'000		0
	Total		0		208'000		82'957
790. Aménagement régional							
	Total	189'859		210'000		82'957	
	Total Ertrag		189'859		2'000		0
	Total		0		208'000		82'957
Regionale Raumplanung							
790.301.00	Traitement du personnel	93'000		50'000		18'268	
790.301.01	Allocations familiales/employeurs		0			1'122	
790.301.10	Personnel auxiliaire						
790.303.00	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	13'818				1'469	
790.304.00	Cotisations aux caisses de prévoyance	14'233				3'591	
790.305.00	Cotisations aux assurances maladie-accident	3'308				648	
790.309.00	Frais de formation	2'000					
790.317.00	Frais de réceptions et délégations	1'500				1'111	
790.318.00	Traductions	2'000		10'000			
790.318.10	Honoraires et frais d'études	30'000		150'000		56'747	
790.390.00	Imputations internes des amortissements	30'000					
790.431.00	Emoluments pour préavis				2'000		
790.436.10	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		5'632				
790.436.11	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		5'422				
790.436.12	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)		1'093				
790.490.00	participation des communes membres		177'712				
790.490.10	participations de communes non-membres						
	Total	189'859	189'859	210'000	2'000	82'957	0

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
ÉCONOMIE							
8. VOLKSWIRTSCHAFT							
	Total Charges	751'428	751'428	780'000	38'590	38'590	
	Total Produits				45'862		38'590
	Total		0		734'138		0
830. Promotion touristique							
	Contributions à Fribourg Tourisme et Région						0
	Imputations internes participation des communes membres	590'000	590'000	590'000			
	Total	590'000	590'000	590'000	0	0	0
840. Promotion économique							
	Traitement du personnel	115'000		190'000	27'004		
	Allocations familiales/employeurs	2'880			664		
	Personnel auxiliaire						
	Cotisations aux assurances sociales, AVS, APG, AC, etc.	17'256			1'896		
	Cotisations aux caisses de prévoyance	20'161			5'736		
	Cotisations aux assurances maladie-accident	4'131			809		
	Frais de formation	2'000					
	Frais de réceptions et délégations				305		
	Honoraires et frais d'études				1'926		
	Cotisations aux associations				250		
	Participation aux communes						
	Imputations internes						
	Retenues sociales sur les salaires (AVS/AI/AC)		7'034				
	Retenues sociales sur les salaires (LPP)		7'681				
	Retenues sociales sur les salaires (Ass. maladie/accident)		1'365				
	Fourniture de prestations extraordinaires						
	Subventions cantonales						7'150
	Participation des communes-membres		109'012				18'893
	Participation des communes non-membres						1'319
	Participation Promotion économique de la Ville de Fribourg (préciput)		36'337				11'229
	Total	161'428	161'428	190'000	45'862	38'590	38'590

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009	
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag
FONCTIONNEMENT							
LAUFENDE RECHNUNG							
FINANZEN UND STEUERN							
9.	FINANCES						
	Total Charges		195'499	754'860	502		
	Total Produits		195'499	12'032'647		10'423'328	
	Total		195'499	754'860	502	521'164	
940.	Gérance de la fortune et des dettes						
940.318.00	Frais bancaires et postaux		500	200	502		
940.420.00	Intérêt des capitaux et impôt anticipé					2'002	
	Total		500	200	502	2'002	
991.	Participation des communes membres						
	Anteile der Mitgliedsgemeinden						
991.452.01	Participation Avry					178'080	11'796
991.452.02	Participation Belfaux					158'264	15'126
991.452.03	Participation Corninboeuf					201'521	14'549
991.452.04	Participation Dürdingen					450'463	47'300
991.452.05	Participation Fribourg					681'682	251'859
991.452.06	Participation Givisiez					396'709	20'307
991.452.07	Participation Granges-Paccot					377'231	17'409
991.452.08	Participation Marly					749'199	50'740
991.452.09	Part. Matran					138'840	9'732
991.452.10	Part. Villars-sur-Glâne					1'776'258	80'344
	Total		18'500	0	11'243'387	0	519'162
992.	Participation des communes non-membres						
	Anteile der Nichtmitgliedsgemeinden						
992.390.00	Imputations internes						
	Total						
992.452.10	Participation Grolley					4'000	
992.452.24	Participation St-Ursen					54'400	
992.452.25	Participation Tafers					93'200	
	Total			0	151'600	0	0

		Budget 2011		Budget 2010		Comptes 2009		
		Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	Dépenses /Aufwand	Recettes /Ertrag	
FONCTIONNEMENT		LAUFENDE RECHNUNG						
Autres postes		Übrige Posten						
999.319.00	Dépenses non spécifiées	20'000		20'000				
999.330.00	Amortissements obligatoires (machines et mobilier)	19'800						
999.330.10	Amortissements obligatoires (projets CUTAF)	95'199						
999.330.20	Amortissements obligatoires (études mobilité)	30'000						
999.330.30	Amortissements obligatoires (études aménagement)	30'000						
999.332.00	Amortissements supplémentaires			634'660				
999.382.01	Attributions à la réserve Microcrédits			100'000				
999.390.00	Imputations internes							
999.482.00	Prélèvements sur la réserve CUTAF					634'660		
999.490.00	Imputations internes des amortissements		174'999					
999.490.00	Imputations internes des dépenses non spécifiées							
	Total	194'999	174'999	754'660	634'660	0	0	

Budget 2011

Dépenses /Aufwand
 Recettes /Ertrag

INVESTISSEMENTS

Récapitulation du budget d'investissement

Rekapitulation der Investitionen

Total Charges	Total Aufwand	2'150'000
Total Produits	Total Ertrag	0
Résultat	Total	2'150'000

6. TRANSPORTS

VERKEHR

650. Mobilité

Mobilität

650.509.00	Frais d'études pour l'élaboration du PDA de 2ème génération (V)	100'000
650.509.01	Frais d'études et de planification: objets inscrits au PDA de 1ère génération	200'000
650.509.02	Halte ferroviaire St-Léonard	450'000
650.509.03	Développement du réseau Velopass au sein de l'Agglomération	400'000
650.509.04	Provisions pour subventions pour projets de mobilité	400'000
	Total	1'550'000

650.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	1'550'000
------------	--	-----------

Budget 2011

Dépenses /Aufwand Recettes /Ertrag

INVESTISSEMENTS

INVESTITIONEN

7.	AMÉNAGEMENT	RAUMORDNUNG		
780.	Protection de la nature	Umweltschutz		
790.	Aménagement du territoire	Raumplanung		
790.509.00	Frais d'études pour l'élaboration du PDA de 2ème génération (V)	Studienkosten für die Erstellung des RPA der 2. Generation (V)	100'000	
790.509.01	Frais d'études de planification inscrits au PDA de 1ère génération	Studienkosten für die Planung Objekte der 1. Generation im RPA	200'000	
790.509.04	Provisions pour subventions pour projets en aménagement du territoire	Rückstellungen für Subventionen von Raumplanungsprojekten	300'000	
	Total	Total	600'000	0
790.690.00	Report au bilan des dépenses d'investissements	Übertrag in die Bilanz der Investitionsausgaben		600'000

Annexe 2: Tableau récapitulatif des coûts par domaine et par commune

Communes	clé agglo		répartition agglo		répartition mobilité		Admin.	Culture	Mobilité (admin.)	Mobilité (TP / clé mobilité)	Aménagement	Promotion économique	Tourisme	Finances	TOTAL
Avry	2.31%	1.26%	85'722.72	110'559	16'436	40'931	6'481	110'559	4'112	3'186	14'149	428	196'282		
Belfaux	3.34%	0.72%	123'827.38	62'830	23'742	59'125	9'362	62'830	5'940	4'603	20'439	618	186'658		
Corminboeuf	2.96%	1.32%	109'608.46	115'957	21'015	52'335	8'287	115'957	5'258	4'074	18'092	547	225'565		
Düdingen	9.90%	2.32%	316'712.05	202'970	70'352	175'200	27'742	202'970	17'600	-15'058	39'043	1'832	519'682		
Fribourg	47.05%	65.72%	1'743'301.34	5'755'721	334'246	832'384	131'804	5'755'721	83'620	64'797	287'745	8'705	7'499'022		
Givisiez	4.07%	3.33%	150'628.52	291'847	28'880	71'921	11'388	291'847	7'225	5'599	24'862	752	442'475		
Granges-Paccot	3.28%	3.33%	121'576.91	292'025	23'310	58'050	9'192	292'025	5'832	4'519	20'067	607	413'602		
Marly	10.24%	5.21%	379'461.11	456'633	72'755	181'184	28'689	456'633	18'201	14'104	62'633	1'895	836'095		
Matran	2.02%	0.94%	74'879.51	82'110	14'357	35'753	5'661	82'110	3'592	2'783	12'359	374	156'990		
Villars-sur-Glâne	14.82%	15.84%	548'962.95	1'387'479	105'253	262'117	41'505	1'387'479	26'332	20'404	90'611	2'741	1'936'442		
Total	100.00%	100.00%	3'654'680.95	8'758'132	710'345	1'769'000	280'112	8'758'132	177'712	109'012	590'000	18'500	12'412'813		

Contribution totale de la commune de Fribourg (incl. préciput promotion économique) : CHF 7'535'360.-



**AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG**

PROJET

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations ;
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008 ;
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 ;
- le message n° 16 du Comité d'agglomération du 26 août 2010 ;
- le préavis de la Commission financière,

arrête :

Article premier

Le budget de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2011 est adopté.

Il se présente comme suit :

Total des produits :	CHF 25'052'142.-
Total des charges :	CHF 25'052'142.-

Düdingen, le 7 octobre 2010

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE
L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

La Présidente :

La Secrétaire générale :

Ursula Eggelhöfer-Brügger

Corinne Margalhan-Ferrat



**AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG**

PROJET

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

vu

- la loi du 19 septembre 1995 sur les agglomérations ;
- les Statuts de l'Agglomération de Fribourg du 1^{er} juin 2008 ;
- la loi du 25 septembre 1980 sur les communes et son règlement d'exécution du 28 décembre 1981 ;
- le règlement du Conseil d'agglomération du 13 novembre 2008 ;
- le message n° 16 du Comité d'agglomération du 26 août 2010 ;
- le préavis de la Commission financière ;
- le préavis de la Commission d'aménagement, de la mobilité et de l'environnement,

arrête :

Article premier

Le budget d'investissement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2011 est adopté.
Il se présente comme suit :

Total des dépenses d'investissements :	CHF	2'150'000,--
--	-----	--------------

Düdingen, le 7 octobre 2010

AU NOM DU CONSEIL D'AGGLOMERATION
DE
L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

La Présidente :

La Secrétaire générale :

Ursula Eggelhöfer-Brügger

Corinne Margalhan-Ferrat